

LECHO¹⁰⁴ ALBANAIS

JUIN 2026

*Un
patrimoine
préservé*

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Fermée le jeudi - Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi, mardi et vendredi
de 13h30 à 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

www.saintalban.fr - mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au mercredi, vendredi :

8h30-12h - Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h

Tél. 02 96 32 98 98

Bibliothèque

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie
la plus proche de chez vous,
les coordonnées de la pharmacie
de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, Tél. 15 ou 3237

Permanences

Puéricultrice PMI

et Assistante Sociale

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice
mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous
sur le site de Lamballe Terre & Mer
à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND,
assistante sociale, sur rendez-vous
les mardis et jeudis matins
(Rue Clémenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

Permanences Mission Locale

Permanences à la Communauté
d'Agglomération de Lamballe
Terre & Mer à SAINT-ALBAN
Rue Christian de la Villéon

Tél. 02 96 50 84 50

Conciliatrice de justice

Permanences 1 fois par mois le mercredi.

Prise de rendez-vous auprès de la Mairie
au 02 96 32 98 98

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor

APCA Association de Parkinsoniens des Côtes d'Armor

Tél. : 07 88 51 63 61

parkinson22@orange.fr

www.parkinson22.fr

ÉDITO

Chères Albanaises, Chers Albanais,

Fraîchement installée à la tête de notre commune, notre équipe municipale est d'ores et déjà à la tâche pour porter le projet que vous avez choisi. Être maire, c'est hériter d'un passé, gérer le présent et dessiner l'avenir. C'est dans cet esprit de clarté que je souhaite débiter cet éditorial.

Le dossier du PLU : agir pour la cohérence de notre territoire.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été voté par l'ancienne équipe le lundi précédant les élections. Après étude de ce document, deux points cruciaux nous préoccupent. D'une part, l'ouverture à la construction de terrains situés immédiatement derrière la zone artisanale : ce choix expose les futurs habitants à des nuisances sonores importantes et prévisibles. D'autre part, nous regrettons l'éloignement des zones urbanisables par rapport au bourg historique. Cette dispersion ne permet pas de redynamiser notre centre-bourg, qui doit rester le cœur battant de notre vie sociale. Nous étudions actuellement les leviers juridiques et techniques pour corriger ces trajectoires et garantir un urbanisme apaisé et cohérent.

Préserver ce qui fait notre identité.

L'urbanisme ne se résume pas à la construction ; c'est aussi la préservation. Nous lançons un "tour d'horizon" de notre patrimoine local. Qu'il s'agisse de notre chêne majestueux ou de nos murs en pierres sèches qui dessinent nos chemins, ces éléments sont notre héritage. Nous nous engageons à protéger ce cadre de vie qui fait la singularité et le charme de notre commune.

La démocratie participative au cœur de notre mandat.

Nous l'avions promis : vous serez acteurs de la vie communale. Pour cela, nous lançons dès ce mois-ci trois outils de consultation citoyenne :

- **Le questionnaire de proximité** (glissé dans ce bulletin) pour recueillir vos envies, vos disponibilités sur le thème du bénévolat.
- **La boîte à idées**, installée à l'accueil de la mairie, pour vos suggestions spontanées.
- **Le café citoyen**, un moment d'échange informel où nous viendrons à votre rencontre pour discuter des projets en cours. D'ailleurs, j'en profite pour vous inviter au premier qui aura lieu le samedi 27 juin à la salle annexe à partir de 10h (cf page 5).

Une fin d'année scolaire sous le signe de la gratitude.

Le mois de juin rime aussi avec l'effervescence de la fin des classes. Je tiens à saluer l'engagement du personnel enseignant et des associations de parents d'élèves qui font vivre nos écoles. Un grand merci également au personnel communal - agents de cantine, d'entretien et d'animation - qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être de nos enfants.

Je profite de ces lignes pour faire un clin d'œil au Pédibus ! Voir nos écoliers rejoindre les bancs de l'école à pied, encadrés par des bénévoles motivés, est un exemple parfait de solidarité et d'écologie citoyenne que nous continuerons de soutenir.

À tous les élèves, nous souhaitons de très belles vacances d'été à venir, riches en découvertes et en repos.

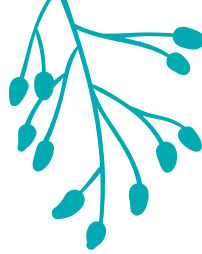
Bel été à toutes et à tous,
Xavier, votre Maire.

Directeur de la publication : Xavier MERPAULT, Maire

Crédit Photos : Alain Rouxel

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL



1. Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal

Il s'agit d'un document essentiel pour le bon fonctionnement de la commune et des services municipaux.

Adopté à l'unanimité.

2. Composition du Centre communal d'action sociale

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif présidé par le Maire. Son conseil d'administration est composé de membres élus parmi les conseillers municipaux ainsi que des membres nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou développement social menées dans la commune.

Mme Magalie HOUZÉ, Mme Chantal ROUXEL, M. Fabien SOREAU, Mme Nathalie BEAUVY ont été élus. Les quatre membres de la société civile seront nommés par arrêté municipal.

Adopté à l'unanimité.

3. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

Cette commission tient un rôle central dans la fiscalité directe locale et son installation nécessite des propositions de commissaires de la part du Conseil municipal. Les huit commissaires titulaires ainsi que les huit commissaires suppléants seront désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques, sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil municipal. La liste des personnes proposées est consultable en mairie.

Adopté à la majorité - 3 abstentions (Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAUVY, Yvonnick PÉCHEU).

4. Composition de la Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle des listes électorales est une instance locale chargée de veiller à la régularité des inscriptions et des radiations sur les listes électorales. Sa composition est encadrée par la loi afin de garantir la neutralité et l'impartialité du processus électoral.

Mme Magalie HOUZÉ, M. Mathieu LANGLAIS, Mme Chantal ROUXEL, Madame Nathalie BEAUVY sont désignés pour être membres.

Adopté à l'unanimité.

5. Composition de la Commission d'appel d'offres

La Commission d'appel d'offres (CAO) est une instance de décision qui intervient pour l'attribution des marchés à procédure formalisée. La commission d'appel d'offres comporte en plus du Maire ou son représentant, président, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants, élus au sein du conseil municipal, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

M. Mathieu LANGLAIS, Mme Anita GUEGUEN, M. Olivier RUAS ont été élus en qualité de titulaires, Mme Magalie HOUZÉ, M. Arnaud TOUBLANC, M. Pierre CORNILLET en qualité de suppléants.

6. SPL Baie d'Armor Aménagement : modification des représentants

La commune de SAINT-ALBAN est actionnaire de la SPL Baie d'Armor Aménagement depuis 2022. Mme Jackie VENTUROLI est désignée pour représenter la commune.

Adopté à la majorité - 3 abstentions (Clarisse MILLEVILLE, Nathalie BEAUVY, Yvonnick PÉCHEU).

7. Opposition au transfert de la compétence Plan local d'urbanisme

Pour faire suite aux élections municipales, le prochain transfert automatique de la compétence PLU interviendra le 1er juillet 2027. Le Conseil municipal a d'ores et déjà décidé de prendre une délibération de principe en vue de s'opposer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre et Mer.

Adopté à l'unanimité.

8. Participation au Fonds d'Aide aux Jeunes départemental

Afin de poursuivre la mission d'accompagnement des jeunes confrontés à des difficultés de subsistance, de logement, de formation, de santé ou encore de mobilité, le Conseil départemental invite les communes à abonder ce fonds. Le Conseil municipal propose de répondre favorablement à cette demande à hauteur de 0.40€ par habitant, soit 974.80€.

Adopté à l'unanimité.

9. Budget général : décision modificative n°1

Afin d'améliorer le fonctionnement des séances du Conseil municipal ainsi que les cérémonies de commémoration, il a été procédé à l'acquisition de matériel de bureautique et informatique (PC portable, vidéoprojecteur, enceinte portable), pour un montant de 1 400 €.

Adopté à l'unanimité.

10. Remboursement de frais à un agent

Un agent de la collectivité a réalisé une visite médicale auprès d'un médecin agréé et a réglé la somme de 30€. Le Conseil municipal valide ce remboursement.

Adopté à l'unanimité.

Pouvoirs : Guy HERVÉ, Béatrice CARLO

Compte-rendu sous réserve de validation du procès-verbal lors du prochain Conseil municipal.

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

• 14 mars : Milo CHANTEAU

DÉCÈS

• 29 avril : André MÉHOUS

URBANISME



PERMIS DE CONSTRUIRE

• SCI AR PENRVANOU UHELAÑ - FROMONT Guillaume
12, La Croix Boulard
Box à chevaux

DÉCLARATIONS

PRÉALABLES

• COLLURA Célia
4, Place Bel Air
Clôture

• SEMREN Emmanuel
18, Rue de la Croix de la Mission
Clôture

• BOURHIS Georges
19, Rue du Poirier
Clôture

• PAUILLACQ Marie-Dolorès
1, Impasse Charles Renard
Pergola

HORAIRES DES BUS

Pour consulter les horaires des bus à Saint-Alban :

• Pour Distribus (Lamballe Terre & Mer) :
<https://www.distribus.bzh/fr/>

• Pour Breizh Go :
<https://media.breizhgo.bzh/breizhgo/media/2025-04/horaires-cotes-darmor-ligne2.pdf>





CONSULTATION CITOYENNE

ENVIE DE DEVENIR BÉNÉVOLE À SAINT-ALBAN ?

Pourquoi ce questionnaire ?

Vous souhaitez vous investir dans la vie locale et donner un peu de votre temps ? Ce questionnaire vous permet de nous faire connaître vos envies et vos disponibilités pour rejoindre les bénévoles de Saint-Alban.



1. Informations générales

- Âge :

- Moins de 18 ans
- 18-30 ans
- 31-50 ans
- 51-65 ans
- Plus de 65 ans

2. Votre expérience du bénévolat

- Avez-vous déjà été bénévole ?

- Oui
- Non

- Si oui, dans quel(s) domaine(s) ?

- Sport
- Culture
- Social / solidarité
- Environnement
- Éducation
- Autre : _

3. Votre intérêt pour le bénévolat à Saint-Alban

- Seriez-vous intéressé(e) pour devenir bénévole dans votre commune ?

- Oui
- Peut-être
- Non

- Quelles motivations vous poussent vers le bénévolat ? (plusieurs choix possibles)

- Aider les autres
- Rencontrer des personnes
- Acquérir de nouvelles compétences
- Participer à la vie locale
- Occuper mon temps libre
- Autre :

4. Domaines dans lesquels vous aimeriez vous engager

- Aide aux personnes âgées / isolées
- Organisation d'événements, participation aux journées citoyennes
- Environnement (nettoyage, plantations, sensibilisation...)
- Sport (encadrement, arbitrage, logistique...)
- Culture (bibliothèque, ateliers, animations...)
- Autre : _

5. Disponibilités

- À quels moments seriez-vous disponible ?

- En semaine - journée
- En semaine - soirée
- Week-end
- Ponctuellement selon les besoins
- Je ne sais pas encore

- Combien d'heures par mois seriez-vous prêt(e) à consacrer ?

- 1-3 h
- 4-8 h
- 9-15 h
- Plus de 15 h
- Quelques heures ponctuellement selon mes disponibilités

6. Contact

- Nom / Prénom :
- Email :
- Téléphone :

7. Commentaires ou suggestions :

.....

.....

.....

Date limite de réponse : 30 juin 2026

Pour répondre à ce questionnaire, vous pouvez utiliser le QR code ci-dessus ou découper et déposer le coupon en mairie dans la boîte à idées située à l'accueil.

LE VIEUX CHÊNE DU SQUARE JOSEPH LABBÉ



Un arbre remarquable protégé pour les générations futures, un arbre ancien et précieux.

Arbre typique du bocage (ancienne trogne) dont l'âge est estimé à 200 - 250 ans.

Refuge pour de nombreuses espèces : cavités, mousses, champignons, insectes...

Pourquoi des travaux ?

En septembre 2025, une grosse branche s'est fissurée.

Laisser l'arbre sans intervention aurait été dangereux pour les usagers du square.

Pour éviter l'abattage, la commune a choisi de le sécuriser et de le préserver.

Travaux réalisés pour sauver l'arbre

Haubanage : Installation de câbles pour soutenir la branche fragilisée.

Brochage du tronc : Barres métalliques traversantes en croix pour renforcer la zone déchirée.

Taille légère : Réduction de petites branches pour diminuer la prise au vent.

Protection du sol (ganivelle) : Limite le piétinement et protège les racines du tassement.

Et maintenant ? L'arbre est surveillé régulièrement par des professionnels.

Merci de respecter la zone protégée afin de permettre à ce chêne remarquable de continuer à vivre encore longtemps.



RENFORCER LE DIALOGUE LOCAL



Après avoir rencontré le personnel communal et les acteurs de santé du territoire, la nouvelle équipe municipale a poursuivi sa démarche d'écoute en organisant deux temps d'échanges essentiels pour la vie de notre commune.

- Un premier moment de rencontre avec les enseignants et les représentants des associations de parents d'élèves, pour faire connaissance, partager les attentes de chacun et poser les bases d'un dialogue constructif autour de la réussite des enfants.
- Un second temps dédié aux associations de la commune, véritable richesse de

notre territoire. L'occasion de présenter les nouveaux élus, d'entendre les projets de chaque structure et de renforcer les liens qui font vivre notre commune au quotidien.

Ces moments de partage sont précieux : ils permettent de mieux se connaître, de créer du lien et de construire ensemble les actions qui feront avancer notre territoire.

La municipalité souhaite que chaque acteur de la vie locale sache que la mairie est à son écoute. Chacun est le bienvenu pour dialoguer, proposer et contribuer à la dynamique collective.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ces échanges !

CAFÉ CITOYEN LE SAMEDI 27 JUIN

Un café citoyen est organisé le samedi 27 juin à la salle annexe à partir de 10h.

C'est l'occasion de venir échanger librement avec les élus, poser vos questions, partager vos idées et discuter des projets en cours.

Votre présence compte, alors n'hésitez pas à passer, même quelques minutes.

Nous vous attendons autour d'un café pour un moment simple et ouvert à tous.

La commune de Saint-Alban organise un

CAFÉ CITOYEN

SAMEDI **27** JUIN 2026

**À PARTIR DE 10H
À LA SALLE ANNEXE**



UNE RENCONTRE AVEC LES ÉLUS, L'OCCASION D'ÉCHANGER, DE POSER DES QUESTIONS, DE PARTAGER DES IDÉES.

Saint-Alban

Gratuit & ouvert à tous

La mairie met à disposition une boîte à idées pour recueillir vos suggestions et remarques.

MISE EN PLACE D'UNE BOÎTE À IDÉES À LA MAIRIE

Vous pouvez également y déposer vos questionnaires citoyens complétés.

Partagez vos idées, elles comptent pour la commune.



RÉCEPTION ÉCLAIRAGE PUBLIC AU ROND-POINT DU POIRIER

La commune de Saint-Alban a entrepris le remplacement du mât central du rond-point du Poirier par des candélabres solaires. Le mât présentait un défaut structurel qui imposait son démantèlement.

Les candélabres solaires, plus économiques et respectueux de l'environnement, permettent de réduire significativement la consommation d'énergie tout en assurant un éclairage public efficace. Cet aménagement illustre la volonté de Saint-Alban d'allier innovation technologique, respect de l'environnement et maîtrise des dépenses publiques.

Les essais de l'éclairage ont été réalisés le mercredi 29 avril, et le chantier réceptionné.

REPRISE DU PÉDIBUS À SAINT-ALBAN

Le pédibus de Saint-Alban a repris son trajet le mardi 28 avril, pour le plus grand plaisir des enfants, des familles et des bénévoles qui l'accompagnent. Comme chaque année, cette initiative simple et conviviale permet aux élèves de rejoindre l'école à pied, en groupe, en toute sécurité. Le pédibus offre de nombreux bienfaits pour les enfants. Marcher chaque semaine stimule leur autonomie, leur concentration et leur bien-être physique. C'est aussi un moment où ils prennent le temps d'observer leur environnement, d'échanger entre eux et de commencer la journée de manière apaisée.

Cette action renforce également un lien intergénérationnel précieux. Les bénévoles qui encadrent le pédibus transmettent leur expérience, leur bienveillance et leur sens du civisme. Les enfants, eux, apportent leur énergie, leur curiosité et leur enthousiasme.



Cette rencontre entre générations crée une dynamique positive, fondée sur la confiance et le partage.

La commune tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui donnent de leur temps chaque mardi et chaque jeudi pour accompagner les enfants. Leur engagement rend ce service possible et

contribue directement à la sécurité, à la santé et à l'épanouissement des élèves.

Grâce à eux, le pédibus continue d'être un moment attendu, utile et fédérateur pour toute la communauté de Saint-Alban.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter la mairie au 02 96 32 98 98.



SÉCURITÉ ET PATRIMOINE : POURQUOI NOUS DEVONS LIBÉRER NOS MURS DE LEUR VÉGÉTATION

Depuis de nombreuses années, la "fausse valériane" (centranthe rouge) et le lierre ont pris possession des murs de soutènement du parc de l'église et de plusieurs bâtiments communaux. Si ces touches de verdure ont longtemps été perçues comme un atout esthétique pour le fleurissement de notre bourg, la situation impose aujourd'hui un constat plus sévère.

UN DIAGNOSTIC SANS APPEL

Suite à l'expertise de plusieurs sociétés spécialisées dans la sauvegarde des bâtiments du patrimoine, le verdict est tombé : l'intégrité structurelle de nos ouvrages est menacée. Contrairement aux idées reçues, ces plantes ne se contentent pas de "décorer" la pierre. Leurs racines s'insinuent dans les moindres interstices, désagrègent les mortiers anciens et finissent par écartier les blocs de pierre.

RISQUE D'EFFONDREMENT ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Nous ne sommes plus ici dans une simple question d'esthétique, mais bien de sécurité :

- **Risque d'éboulement** : La pression exercée par les racines fragilise les murs de soutènement, augmentant le risque d'effondrement sur la voie publique.
- **Coût financier** : Attendre encore signifierait, à court terme, devoir reconstruire intégralement ces murs. Une intervention curative aujourd'hui coûte dix fois moins cher qu'une reconstruction totale demain.



"Préserver notre patrimoine, c'est parfois savoir intervenir pour empêcher que la nature ne détruise ce que l'histoire nous a légué."

UNE INTERVENTION RESPONSABLE

Consciente de l'attachement des habitants à la biodiversité locale, la municipalité s'engage sur une méthode rigoureuse et respectueuse de l'environnement :

1. Retrait mécanique : Priorité sera donnée à l'arrachage manuel et mécanique.
2. Traitement écologique : Si nécessaire, seuls des produits validés "écologiques" seront utilisés pour stopper la repousse sans polluer nos sols.
3. Objectif "murs propres" : À l'issue des travaux, les joints seront repris pour redonner à nos pierres leur solidité et leur éclat d'origine.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE BOURG

L'entretien de nos murs ne signifie pas la fin du fleurissement. Une fois les structures sécurisées, nous réfléchissons ensemble à de nouvelles solutions de végétalisation (bacs, pieds de murs, essences non invasives) qui n'altèrent pas la solidité de nos bâtis.

La sécurité de tous et la pérennité de notre église et de nos bâtiments historiques sont nos priorités absolues. Nous comptons sur votre compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux indispensables.



MARCHÉ ESTIVAL

Le marché estival de Saint-Alban a lieu chaque dimanche de 8 heures à 13 heures au rond-point du Poirier jusqu'au 30 août 2026.

LE MOT DE L'OPPOSITION

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) a été un des sujets au coeur de la campagne électorale en nous prêtant l'intention d'y être favorables.

Lors du conseil municipal du 27 avril dernier, nous avons affirmé que nous n'étions pas favorables au PLUi et avons voté CONTRE le transfert à Lamballe Terre&Mer de la compétence PLU.

Pourquoi ? Sous le mandat précédent, en l'absence d'adoption du PLUi, nous avons élaboré un Plan Local d'Urbanisme communal car Saint-Alban ne disposait plus de terrain urbanisable et des tensions se faisaient sentir sur le logement. Le PLU aujourd'hui en vigueur a nécessité un investissement financier important et nous

avons dû y consacrer beaucoup de temps afin de construire un document réalisé dans la concertation.

Compte tenu de ce qui vient d'être exposé, la commune étant dotée d'un document d'urbanisme ambitieux, sobre et compatible avec les réglementations, non par opposition à Lamballe Terre&Mer, mais dans l'intérêt de la commune, nous avons donc voté contre le transfert de la compétence PLU.

« Continuons ensemble »

Nathalie Beauvy, Clarisse Milleville, Yvonnick Pécheu
Continuonsensemble22400@gmail.com

LE MOT DE LA MAJORITÉ

PLUi et urbanisme : la mémoire courte de l'opposition

Il est des pirouettes politiques qui forcent l'étonnement. La tribune de l'opposition sur le PLUi en est un exemple magistral.

Un revirement spectaculaire

Ceux qui, aujourd'hui, se posent en défenseurs acharnés du PLU communal ont été, durant tout leur mandat, les promoteurs les plus actifs de l'intégration communautaire au sein de l'agglomération. Faut-il rappeler que cette orientation a structuré l'ensemble de leur action ? Le changement de discours opéré le 27 avril n'a rien d'une conviction profonde : c'est une posture. Affirmer aujourd'hui avoir toujours défendu l'autonomie de Saint-Alban revient à nier des années de débats publics. Les Albanais ne sont pas dupes de cette "conversion" opportuniste.

Un précédent révélateur

Lors du mandat précédent, six membres du conseil municipal avaient d'ailleurs voté contre le PLUi, dont les cinq élus qui ont ensuite démissionné. Ce rappel montre bien que les positions affichées aujourd'hui ne sont pas le reflet d'une ligne constante, mais d'une recomposition opportuniste du discours.

Un PLU adopté à la hâte, un avenir compromis

L'opposition vante un document « ambitieux ». Examinons plutôt ce qu'elle a réellement laissé en héritage, voté en urgence le lundi précédant les élections municipales..

Ambitieux ? Est-ce vraiment le cas lorsqu'on ouvre à l'urbanisation des terrains directement exposés aux nuisances sonores de la zone artisanale, condamnant de futurs habitants à un cadre de vie dégradé et créant, par la même occasion, des tensions inévitables avec les professionnels ? Une telle configuration place les artisans dans une situation où leurs activités risquent d'être continuellement contestées, les empêchant de travailler sereinement en raison des nuisances perçues par les riverains. Est-ce cela, leur conception du « bien-vivre ensemble » ?

Le centre-bourg sacrifié

En éloignant les zones constructibles du cœur historique, l'opposition a acté l'étalement urbain et fragilisé nos commerces, notre vie locale et l'attractivité du centre-bourg.

Le temps de la vérité

Leur vote contre le transfert de compétence n'a rien d'un acte de résistance. Il s'agit d'une tentative tardive de préserver un bilan que les électeurs ont déjà jugé. On ne corrige pas un manque de vision par un vote opportun.

Une nouvelle municipalité cohérente et responsable

La nouvelle équipe municipale, elle, assume pleinement la compétence urbanisme. Non pour figer des décisions prises dans la précipitation, mais pour corriger ce qui peut l'être. Notre objectif est clair : construire un urbanisme qui protège réellement les habitants, valorise notre patrimoine et redonne vie à notre centre-bourg.

L'équipe AGIR 2026

JEUNESSE

ÉVEIL & VOUS, UN MOMENT DE PARTAGE AVEC VOTRE TOUT-PETIT

Depuis le 1^{er} avril, le service Petite Enfance propose un nouveau rendez-vous dédié aux tout-petits et à leurs parents : les ateliers Éveil & Vous.

Conçues pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents, ces séances d'exploration sensorielle sont autant d'occasions de partager un moment privilégié en famille. Motricité, éveil musical, jeu libre, jeu d'imitation, temps de socialisation... chaque atelier s'adapte à l'âge et aux besoins des bébés, dans une atmosphère douce et bienveillante.

Ces rendez-vous réguliers se tiennent dans les quatre Relais Petite Enfance du territoire :



Saint-Alban, Lamballe-Armor, Plénée-Jugon et Plémy.

Pour consulter l'agenda complet et connaître les dates près de chez vous, rendez-vous sur lamballe-terre-mer.bzh

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ENFANCE-JEUNESSE

UN NOUVEAU JOUR POUR PLUS DE RÉACTIVITÉ POUR VOS DEMANDES

Le vendredi, c'est fini ! À partir des vacances d'été 2026, les inscriptions aux activités Enfance-Jeunesse (Accueil de loisirs, Pôles ados, Camps d'été...) se dérouleront désormais le mercredi à 19h. Un changement qui permettra d'assurer un meilleur suivi de vos demandes et de répondre plus

rapidement à vos questions.

Nouvelles dates d'inscription pour cet été :

- *Accueils de loisirs 3-11 ans - Mercredi 3 juin à 19h*
- *Animations 11-17 ans - Mercredi 10 juin à 19h*

AGENDA



MERCREDI 3 JUIN

Sortie familiale « Anim'& Vous »
Tous au jardin !

Venez planter, observer le potager médiéval et découvrir ce qu'est la permaculture (s'inspirant des écosystèmes naturels). Chaque famille repartira avec son légume à cultiver chez soi, au choix entre un semis ou un jeune plant en godet. Une aventure ludique et éducative pour petits et grands, où la terre devient un terrain de jeu et d'apprentissage.

Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual
De 14h à 17h30 / Gratuit / Sur inscription : 06 20 86 00 74 / à partir de 5 ans.

SAMEDI 6 JUIN

Atelier compostage & jardinage au naturel : Un jardin qui résiste à la sécheresse

Préparer son jardin à la sécheresse : organiser son jardin pour qu'il ne souffre pas de la chaleur et limiter les arrosages.

Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual
De 15h à 17h30 / Gratuit / Places limitées, sur inscription* : 06 03 43 25 28 ou f.goulley@herbarius.net

**Inscriptions ouvertes uniquement aux personnes résidant sur l'agglomération de Lamballe Terre & Mer*

MERCREDI 10 JUIN

Sortie « Rencontre'& Vous » : une soirée au jardin

Embarquez dans les jardins d'Herbarius pour un voyage gourmand, à travers le temps et les civilisations, pour comprendre ce qui se retrouve encore dans nos assiettes malgré les siècles passés. Suivi d'une dégustation florale surprenante !

Herbarius, Lamballe-Armor, Planguenoual
De 18h à 20h / Gratuit
Sur inscription : 06 14 02 78 14
prévoir ses gants de jardinage

QUAI DES RÊVES

ACCOMPAGNEMENT DANS LA CRÉATION DE HAIES BOCAGÈRES

Vous souhaitez planter ou restaurer une haie bocagère ? Implanter un talus ? Lamballe Terre & Mer peut vous accompagner techniquement et financièrement.

La création de haie et de talus est ouverte à tous (agriculteurs, particuliers...), sous certaines conditions :

- Avoir un projet en cohérence et en lien avec le parcellaire agricole ;
- Réaliser un linéaire minimum de 100 m pour la plantation d'une haie ou 50 m pour la création d'un talus ;
- S'engager au maintien et à l'entretien des aménagements bocagers mis en place ;
- Suivre une demi-journée de formation organisée par Lamballe Terre & Mer sur la taille des jeunes arbres (gratuit).

Les travaux bocagers bénéficient de financements Breizh Bocage et comprennent : les travaux de sols, la plantation, la fourniture et la pose des protections gibiers, le paillage, l'entretien sur 4 ans et la première taille de formation.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, les financements possibles ou échanger sur votre projet, vous pouvez contacter Lamballe Terre & Mer : environnement@lamballe-terre-mer.bzh ou 02 96 50 54 72



ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

KERMESSE

RETROUVEZ-LES LE 20 JUIN !

Le samedi 20 juin, l'Amicale laïque organise sa grande kermesse sur le terrain de foot. Une après-midi festive et conviviale à ne pas manquer !

La kermesse débute à 14h : venez en famille pour profiter de nombreux stands, jeux, animations et gourmandises. À 15h, ne manquez pas le spectacle préparé par les enfants, moment toujours émouvant et plein de surprises. La remise des lots est prévue vers 18h. Soyez présents pour applaudir les gagnants !

Au programme : stands de jeux, restauration sur place, maquillage et une tombola avec de nombreux lots à gagner. De quoi s'amuser et se régaler toute l'après-midi !

Le soir, la fête se prolonge : restauration et musique seront proposées pour partager un moment convivial en fin de journée.

Appel aux bénévoles et aux dons : pour que cette kermesse soit une réussite, ils recherchent des bénévoles pour tenir les stands, aider à la logistique et assurer l'accueil. Si vous pouvez donner un peu de temps le 20 juin, même une heure, votre aide sera précieuse. Merci de les contacter dès que possible : amicalelaiquesaintalban@gmail.com / 06 30 73 99 95.

Informations pratiques : ouverture dès 14h, spectacle des enfants à 15h, remise des lots vers 18h. Événement sur le terrain de foot de la commune. Entrée libre, restauration payante. Venez nombreux passer un bon moment et participer à une belle fête collective !

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Créativité à l'accueil périscolaire : les enfants ont fabriqué et décoré une super maison en carton. Peinture et décoration au programme !



ÉCOLE SAINT-GUILLAUME



En avril, les 47 élèves de CE et CM ont vécu une aventure inoubliable lors d'une expédition de trois jours en Vendée. Dès la première journée, ils ont plongé au cœur du Moyen Âge au château de Tiffauges :

découverte des armes, démonstrations de combat, machines impressionnantes... Une véritable immersion dans l'univers des chevaliers.

Le lendemain, cap sur le Puy du Fou pour deux jours d'émerveillement total. Les enfants ont enchaîné les spectacles grandioses, des Vikings au Roi Arthur, sans oublier le fascinant ballet des rapaces qui a laissé tout le monde bouche bée.

Et pour couronner le séjour, ils ont eu la chance d'assister au spectacle nocturne « Les Noces de Feu », un moment magique mêlant musique, lumière et poésie, qui a émerveillé petits et grands.

Ce séjour a été rendu possible grâce aux associations de l'école : les ventes, le repas de l'Association des Parents d'Élèves et le Trail de la Flora de l'Association Sportive ont permis de financer plus de 50% du séjour des enfants, en plus des divers projets des autres classes. Merci aux bénévoles !



COMITÉ DES FÊTES

Le vide-greniers de Saint-Jacques aura exceptionnellement lieu cette année le dimanche 2 août ! Le prix de l'emplacement est inchangé, à savoir 14 € les 4 mètres linéaires avec possibilité de prendre plusieurs emplacements. Les tables ne sont pas fournies.

Si vous êtes intéressé, la demande de fiche d'inscription se fait soit par mail à cdf-st-alban@orange.fr, par sms au 06 77 67 09 61 et 06 77 96 61 50 ou sur la page Facebook du Comité des Fêtes !

L'entrée est gratuite pour les visiteurs et une restauration rapide avec animation musicale sera proposée comme d'habitude sur le site le midi !



CLUB LA FLORA

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : se référer au calendrier du club

MANIFESTATIONS

Le traditionnel concours annuel de boules bretonnes aura lieu le samedi 6 juin. Tirage des équipes vers 13h30 et début du concours à 14h.

Les 20 et 21 juin, ce sera la **sortie au Puy du Fou avec sa cinéscénie**.

Le repas d'été aura lieu le jeudi 25 juin dans la salle des fêtes de Saint-Alban.

Le pique-nique du club aura lieu le lundi 29 juin à Saint-Carreuc.

Inscription au club des jeudis ou auprès des responsables.

Les membres du club vous souhaitent de bonnes vacances et espèrent vous retrouver nombreux à la rentrée le jeudi 10 septembre avec de nombreux projets : concours de belote, repas d'automne en septembre et sortie à Brenillis en octobre.

Pour contacter le Club :

- Mail : Clublaflora@gmail.com
- Alain MARIE 06 86 49 25 95
- Martine LAPLANCHE 06 23 75 02 31
- Jacques LEFEUVRE 02 96 32 43 62
- Françoise BERNARD 06 10 39 29 20

LE BLEU DE DANSE

"DRÔLES D'OISEAUX" en juillet !

Un stage associant expression corporelle et arts plastiques, pour tous niveaux.



Du 13 au 17 juillet (10h-12h) à Saint-Alban, l'association propose un stage créatif à destination des enfants de 7 à 11 ans.

En vous inspirant des oiseaux, de leurs chants, de leurs parures, de leurs parades, vous allez danser, mais aussi vous déguiser et créer des éléments de costumes.

Ce stage est à la fois un éveil aux mondes des oiseaux et un terrain de jeu pour s'exprimer par le mouvement et la scénographie.

Informations et inscriptions : lebleudedanse@gmail.com



Photos issues du stage danse et peinture

crédit : Alain Rouxel

AGENDA



- **6** : concours de boules - Club des Aînés de la Flora
- **6** : spectacle et concert classique - Goublayons ferme
- **14** : les 20 ans de l'association Les Randonneurs Albans
- **17** : assemblée générale - Penthièvre Sport Santé
- **Du 18 au 29** : exposition - L'ART BRE
- **20** : kermesse de l'école François Levavasseur
- **25** : repas du Club des Aînés de la Flora
- **27** : kermesse de l'école Saint-Guillaume
- **27** : café citoyen - Mairie



ANNONCES

- **GRAND VIDE-MAISON** du **1^{er} juin au 30 juillet** Horaires : Lundi > Jeudi : 14h - 19h / Vendredi > Dimanche : 10h - 19h. Prix attractifs - Tout doit disparaître ! 17 rue de l'Église, 22400 Saint-Alban
- **Accompagnement personnes âgées** : Carinne, 62 ans, 4 ans d'expérience auprès des personnes âgées, propose ses services pour du lien social. Accompagnement courses, rendez-vous médicaux, promenades, compagnie et conversations, sollicitations cognitives. Paiement en CESU. Tél. 06 35 11 33 19 - mail : carinne.cezard@gmail.com

L'ÉCHO LOISIRS



COLLECTAGE DU CERCLE CELTIQUE FLEUR D'AULNE

Habitant de Saint-Alban et des communes environnantes du Penthièvre, vous avez sûrement, au fond d'un grenier, des vêtements de vos grands-parents ou arrière-grands-parents (costumes de ville ou de travail, chapeaux, coiffes, chaussures, dessous, accessoires, etc.), ou des vieilles photos de famille encore cachées au fond d'un tiroir (scène de la vie quotidienne, baptême, mariage, etc...), des films ou des enregistrements sonores, des livres anciens, histoires locales...

Ces haillons ou ces images, qui témoignent de notre passé et de nos traditions,

sont un trésor pour le Cercle et pour leurs couturières ; et leur permettent de reconstituer à l'identique des costumes qui seront présentés lors de leurs prestations en France et à l'étranger.

Ne les jetez pas. Le temps presse avant que tout cela ne disparaisse. Confiez-les au Cercle par un don ou un prêt.

Contact : Christian LUCAS au 02 96 72 26 43
contact@fleurdaulne.fr
site : www.fleurdaulne.fr
<https://www.facebook.com/FleurDAulne/>
https://www.instagram.com/fleur_d_aulne/

LES RANDONNONS ALBANAIS

La randonnée solidaire au profit des Chiens Guides d'Aveugles de l'Ouest a connu un franc succès avec 545 participants.

Les Randonneurs Albans tiennent à remercier chaleureusement tous les participants pour leur engagement. Le dimanche 14 juin, l'association célébrera ses 20 ans.

LE PENTHIÈVRE SPORT SANTÉ

Le Penthièvre Sport Santé organise son assemblée générale le mercredi 10 juin à 18h30 à la salle des fêtes. Pour tous renseignements : 06 37 74 96 54

